

Impac

Impac n° 161 - Juin/Juillet 2014

Journal des Travailleurs des Industries du Livre du
Papier et de la Communication CGT • CPPAP : 0715 S 07535



ÉDITO

SEULES NOS LUTTES CONTRE L'AUSTÉRI- TÉ ET L'EXTRÊME DROITE FABRIQUERONT LA SOLIDARITÉ, L'ESPOIR, L'AVENIR !

De quelle légitimité dispose cette majorité pour nous infliger en juin une loi d'austérité votée à l'Assemblée, couverte par une conférence sociale au scénario déjà écrit ? Rejeté, le président s'acharne à servir la cause du capital, qui poussera son avantage jusqu'à la dernière extrémité tant que sa toute-puissance ne sera pas inquiétée.

C'est cet obscurantisme économique-là, copie conforme de la droite libérale, qui alimente le Rassemblement Bleu Marine, la très archaïque extrême droite dont la seule habileté est de se présenter comme une nouveauté.

De quels droits disposons-nous pour protéger nos emplois contre « l'entreprise », mot patronal pour dire « mes profits » ? Afep, Medef, CGPME, UPA, le parti de l'entreprise ? Mais elle ne crée pas d'emplois, l'entreprise patronale. Elle en détruit 1 000 par jour depuis des mois, sans compter les destructions de sites industriels... Dans « l'entreprise » au service de l'actionnaire, c'est l'enfer des conditions de travail et le chantage permanent : « Si vous n'acceptez pas la baisse des salaires, la précarité de l'emploi, dehors ! ». Et au bout du compte, c'est dehors, de toute façon.

C'est cette violence-là, à l'encontre des salariés, même les mieux formés et les plus expérimentés, qui alimente le vote RBM... La peur de la chute sociale, organisée par nos entrepreneurs à but hautement lucratif, voilà qui fournit

le ressort pour les néofascistes, la haine en bandoulière. Nous ne sommes rien, soyons tout ! Fabriquons tous ensemble de l'espoir, de la solidarité, de l'avenir ! Dans l'action. Non, les noces barbares du capitalisme en crise et du néofascisme bleu marine ne sont pas le seul horizon. Oui, nous cherchons à sortir de cette dépression permanente par le rassemblement le plus large. Briser le carcan de la dette, à 59 % produite par les exonérations accordées aux riches et aux patrons et par la spéculation financière. Les capitaux ainsi récupérés, avec ceux de l'évasion fiscale et de la fin des exonérations patronales, serviront à relancer une machine économique tournée vers les besoins de tout un chacun et non vers les spéculateurs lointains.

Il ne s'agit pas seulement de chiffres. Mais de solidarité. Forçons le blocus libéral pour que les jeunes accèdent à un travail décent, pour que les travailleurs immigrés cessent de trembler dans l'attente de la prochaine rafle, de l'expulsion en préparation. Pour que la haine descende du trottoir, que l'égoïsme glacé des calculs financiers soit remplacé par la fraternité.

Soyons aussi déterminés à défendre nos intérêts collectifs que les patrons à protéger leurs profits. Et tout redeviendra lumineux. ▲

Jean Gersin

Groupe 3e

Collaborer avec les professionnels et les clients pour concevoir et réaliser des solutions de construction et de services spécifiques

Vous pouvez vous exercer sur :

- ↳ Identifier les compétences de la situation de construction de l'entreprise et de son groupe d'appartenance



- ↳ Accompagner les clients avec les solutions et les organisations spécifiques
- ↳ Identifier des actions efficaces et collaborer sur les stratégies commerciales
- ↳ Analyser les situations de travail
- ↳ Analyser les logiques institutionnelles et les choix d'investissement
- ↳ Approcher les problématiques architecturales et les logiques de construction
- ↳ Analyser les politiques de performance et de qualité d'entreprises performantes

- ↳ Choisir des politiques de construction et de services



Principales missions possibles à accomplir sur site et représentées des personnes (potentiel : L'ENSEMBLE, LE CADRE, LE TRAVAIL, LE CLIENT, LE BÂTIMENT, LE BÂTIMENT, LE BÂTIMENT) :

- ↳ Connaître, assurer des missions, des documents professionnels et contribuer à la réussite commerciale
- ↳ Connaître des réalisations stratégiques de l'entreprise **Préparer**
- ↳ Collaborer positivement sur les étapes-clés des projets importants
- ↳ Participer à la vente
- ↳ Préparer les documents commerciaux
- ↳ Rechercher et rassembler les données de construction d'un site **Préparer**
- ↳ Comprendre des documents d'entreprise et d'organisations spécifiques, **Comprendre les concepts**
- ↳ Analyser les stratégies de marketing et les besoins des groupes
- ↳ Analyser les organisations spécifiques d'entreprises : **Préparer**

↳ projet d'aménagement de construction de l'entreprise

↳ projet d'accord collectif de travail dans le cas d'un grand investissement



ENSE (pôle nord)

7 avenue Foch - BP 8444
92084 NANTERRE 7
Tél : 01 1 47 53 7 00 00
Fax : 01 1 47 53 7 00 00

ENSE

78-8 rue de Paris - BP 88994
92084 NANTERRE Cedex
Tél : 01 1 47 53 7 00 00
Fax : 01 1 47 53 7 00 00

ENSE

100, avenue Philippe Auguste
92041 Paris
Tél : 01 1 47 53 7 7 77
Fax : 01 1 47 53 7 7 77



FAITS *ET* GESTES



Daniel Hommeau



DANS LE PAPIER, ÇA D

Empêcher la destruction des usines Arjo Wiggins (Papier) ou comment s'opposer à la dictature ordinaire du droit de propriété

Nul devoir ne s'impose aux actionnaires

La décision du 10 avril 2014 de détruire les usines ArjoWiggins dans l'année n'est pas une décision qui émane de Bruxelles contre la France. Elle est une combinaison de tous les traits négatifs du système actuel.

ArjoWiggins est n° 1 mondial de la production de papiers techniques et de création, membre du groupe Sequana, dont l'autre département, Antalis, est n° 1 en Europe et n° 3 mondial de la distribution de papiers et d'emballages. Ce groupe, né de diverses fusions et acquisitions, dont les métiers relèvent de l'industrie, est coté en Bourse, sur le NYSE (New York Stock Exchange, la plus grande Bourse mondiale).

Le communiqué de Sequana du 10 avril dernier indique notamment :

. Résultat net en perte de 301 M€ après 295 M€ de charges non récurrentes nettes essentiellement liées à des dépréciations d'actifs et aux restructurations .

. Accord de principe signé avec les banques sur la restructuration globale de la dette du groupe et décision du conseil d'administration de procéder à une augmentation de capital de 64 millions d'euros avec maintien

du droit préférentiel de souscription, garantie par trois des principaux actionnaires de Sequana (BPI France, Exor SA et le groupe Allianz).

. Projet de restructuration opérationnelle d'ArjoWiggins des divisions Graphique et Papiers de création.

Il s'agit de fermer les usines avec l'accord du gouvernement français. « L'accord de principe » indiqué a été révélé à l'Assemblée nationale le 16 avril lors des questions au gouvernement : celui-ci, la Banque publique d'investissement (actionnaire de référence) et les banques créancières signent un pacte avec Sequana-ArjoWiggins pour garantir les opérations financières au détriment de la production industrielle et de l'emploi.

En conséquence : le groupe joue les usines de Bessé-sur-Braye et du Bourray contre les autres (Wizernes et Charavines) qui doivent fermer... plus tard, en attendant la fermeture générale d'ArjoWiggins. Les sites de Stonewood et Chartham (Écosse) avec celui de Gelida (Espagne) sont privilégiés. Le continent, dont les pays sont membres ou non de l'Union européenne, est un vaste no-man's-land. No droits sociaux ! L'état-major de Sequana, à l'instar de bien d'autres, balade la production sans obstacle ni contrainte d'un pays à l'autre.

Cette décision est rendue possible par la possibilité de mettre en concurrence les salariés entre

eux. Pendant qu'ils sont poussés à se réfugier dans l'impasse d'un patriotisme économique, local ou national, l'état-major du groupe s'appuie sur l'État national (en France, Écosse et Espagne) comme sur l'Union européenne pour suivre sa logique financière au nom du seul droit qu'il reconnaît, le droit de propriété. Car le propriétaire n'a de comptes à rendre qu'à ses actionnaires. Et ceux-là décident que seul Antalis - le distributeur - sera bien coté en Bourse tandis que ArjoWiggins - le producteur - sera mal accueilli.

Les producteurs sont les vrais propriétaires

« J'utilise le moyen légal de sauvegarder les sites industriels condamnés par ArjoWiggins, en particulier celui de ma commune, de mon département, de ma région, par l'exercice du droit de préemption. Pour cela, m'appuyant sur le Code de l'expropriation publique et sur les autres bases du droit à la disposition des élus de la République, je procéderai à l'organisation d'un délibéré engageant ma commune, mon département, ma région à placer les sites ArjoWiggins sous la protection de l'État. Cette procédure permettra ensuite de chercher les solutions appropriées à la pérennité des usines et des emplois. » Tous les maires (une quinzaine) de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer ont signé ce

ÉCHIRE

texte-pétition, concernant pour eux l'usine de Wizernes. Les autres maires des communes de tous les sites ArjoWiggins sont sollicités - Crevecoeur, Bessé-sur-Braye, Le Bourray, Greenfield-Château-Thierry, Charavines, Palalda-Amélie-les-Bains. Cette préemption a permis de sauver l'usine papetière M Real d'Alizay (Normandie) avec plus de 200 emplois. Il y a deux ans, elle redémarrait malgré le refus de l'état-major scandinave de céder les machines et le terrain après sa décision de fermeture. Il fallut la mobilisation des syndicats Filpac CGT et CGC, des partis, des mairies, du département et de la région pour que les délibérations de préemption puissent soustraire le site et les emplois à la tentative de destruction du propriétaire.

Cette lutte en cours combine les efforts des salariés, des syndicalistes avec les élus territoriaux. Elle établit, comme à M Real Alizay, la base légale de la préemption et de son code. Ce qui solde à nos yeux le débat pusillanime sur la « nationalisation ». Le défaut du dispositif ? La faiblesse des liens internationaux du syndicalisme, tributaires des comités de groupe sabotés par les patrons et des structures syndicales européennes, réduites à des lobbies sociaux près les institutions de l'UE.

N'empêche, la préemption progresse, dans les communes et les régions, parmi la population, dans les usines. Une course de vitesse est engagée avec la panique et la fuite vers les départs volontaires et la pression patronale à boucler au sprint les PSE. « Si Arjo veut partir, qu'il laisse le camion, les clés du camion et son contenu ! » ▲

jean gersin

DÉCLARATION COMMUNE DES SYNDICATS D'ARJOWIGGINS « VA-T-EN », ORDONNE ARJOWIGGINS !

Un matin, quelqu'un vous dit : on ferme l'usine, vous avez un an, mais de toute façon vous devez partir. Vous regardez avec tristesse l'usine dans laquelle vous travaillez, puis vous vous dirigez au vestiaire, vous rassemblez vos affaires et vous allez pointer au chômage. Ah non ? Vous demandez au type qui vous prive de votre gagne-pain de quel droit il prétend vous déposséder de votre travail, et de l'usine que votre travail a valorisée.

Faut-il s'opposer à cette décision ou évacuer les lieux tout de suite ?

1/ L'ordre de fermeture d'ArjoWiggins repose sur un front Sequana-banques-gouvernement. Ce front est trop fort pour nous ? Cédons le terrain ?

. La décision de fermer l'usine n'a rien à voir avec les défauts de l'usine elle-même, ni le travail, ni la variation des commandes. Tout est lié à la Bourse.

. Cette décision, annoncée le 10 avril 2014, fait suite à un accord secret Sequana-banques-gouvernement, fondé sur le remboursement des créanciers par l'argent récupéré sur la masse salariale.

Nous répondons : cette décision bafoue nos droits les plus élémentaires. C'est nous qui avons créé les richesses dont ArjoWiggins profite, et c'est sur ces richesses que Sequana spéculé en Bourse. Et nous n'avons d'autre mot à dire que : « au revoir » ?

Nous sommes donc revenus au temps des rois, qui décidaient sans appel ? Nous ne l'acceptons pas, d'autant moins que, si la loi Florange a été intentionnellement vidée de son contenu, une base légale existe : le droit de préemption. Les élus des mairies, des départements et des régions constituent un point d'appui de lutte contre l'arbitraire.

2/ Abandonner le droit de préemption et notre droit de propriété sur l'usine que nous avons enrichie, pour aller à Pôle Emploi, moyennant une prime qu'on espère très haute ?

. Le chômage de masse est la bombe atomique à la seule disposition des patrons. Quand on entre au chômage, à partir d'un certain âge - 50 ans -, c'est pour toujours. Dans tous les cas, les petits boulots, les boulots précaires vont se suivre.

. De tous les chômeurs qui sont sur les listes de Pôle Emploi, seuls 43% en sortent avec un travail. Le plus souvent en CDD, avec des salaires de misère.

. Un délai de carence vient d'être institué par un ANI sur l'UNEDIC, d'au moins 45 jours, avant de toucher les indemnités propres au licenciement.

. La prime « extralégale » tient lieu d'une croyance au Père Noël. Si au début des licenciements massifs dans l'industrie, les primes au départ - à la valise - ont été substantielles (acier, charbon, navale), ce temps des années 1980 est révolu. Le licenciement est tellement libéralisé que l'acte de licencier est gratuit pour le patron.

Nous répondons : la peur est mauvaise conseillère. Elle conduit à coup sûr au désastre.

. Si nous renonçons au combat, à la solidarité, là, tout de suite, et nous refusons de lutter de façon collective pour la survie des usines ArjoWiggins, alors le tarif de départ de chacun pour Pôle Emploi va être voisin de zéro.

. Si nous abordons immédiatement la négociation d'un PSE sans aucune autre intention que de faire monter les enchères du prix du départ de chacun, alors la suite est archiconnue : les salariés et les syndicats seront non seulement méprisés à la table de négociation du PSE, mais en plus la direction ouvrira immédiatement des plans de départ volontaire pour accentuer la panique, le sauve-qui-peut.

. L'angoisse de chacun est bien normale, d'ailleurs les patrons spéculent là-dessus ! Certains se disent : quittons l'enfer de l'incertitude du lendemain, c'est foutu, allons au plus vite à Pôle Emploi. Nous leur certifions que le chômage est un enfer bien plus brûlant que les incertitudes devant nous. Et jamais nous ne voudrions essayer les reproches de collègues, qui auraient pris la poudre d'escampette, et qui nous diront plus tard : « vous ne nous avez pas prévenu ! »

3/ La lutte de ceux de M Real Alizay a permis non seulement la sauvegarde de centaines d'emplois, mais également la pérennité du site. C'est cette réussite qui nous avait motivés pour revendiquer avec nos camarades de la sidérurgie une loi Florange. Eh bien, ensemble, prenons le chemin qui a été emprunté par ceux de M Real Alizay.

Nous répondons au mépris de l'état-major de Sequana, dont la seule vérité est celle de la Bourse, que nous luttons avec détermination pour nos métiers, nos emplois, nos usines. C'est à eux de partir !

Si ils ne veulent plus en jouer, qu'ils nous laissent le camion, son chargement et les clés du camion. Restons ensemble, solidaires, jouons collectifs !

Les organisations syndicales FILPAC-CGT, CFDT, FO

Penser à tous,
c'est avoir des idées
qui s'adaptent à chacun
de vous.

80% DE NOS
CLIENTS NOUS
RECOMMANDENT



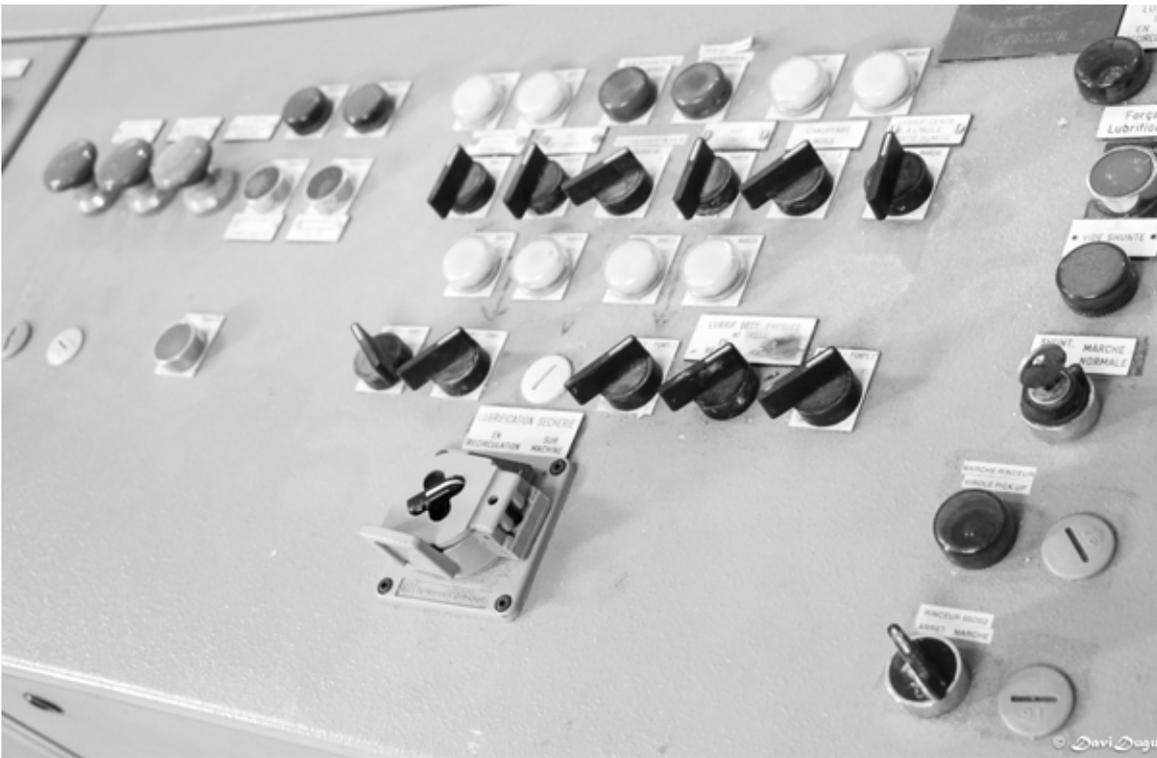
CONTACTEZ-NOUS
AU 01 49 32 47 01

REUNICA est une entreprise spécialisée dans la conception et la production de vêtements professionnels de haute qualité. Nous sommes fiers de vous offrir des solutions de mode adaptées à vos besoins et de vous accompagner tout au long de votre parcours professionnel.

REUNICA
100% MADE IN FRANCE
www.reunica.com



REUNICA



LES RÉPONSES ALTERNATIVES DE LA CGT AU « PACTE DE RESPONSABILITÉ »

La Filpac-CGT n'a ni la science infuse ni la pré-tention à l'expertise économique magistrale. Mais elle contribue à son modeste rang à l'effort collectif général. En effet, le paradoxe est le suivant : l'austérité continue malgré les convulsions politiques qui résultent de la récession économique permanente et du chômage de masse. Un parti du président réduit à moins de 14 %, un RBM (Rassemblement Bleu Marine) en passe de devenir un parti fasciste de masse, une droite qui saute sur la mine de l'argent, une gauche antilibérale réduite aux acquêts...

Voilà une instabilité politique qui risque pourtant d'accoucher d'une Union nationale pour l'austérité européenne, pourtant rejetée sous des formes diverses et contradictoires dans l'abstention et dans les urnes. L'éclatement politique et syndical apparent

cache mal cette réalité : la conférence sociale des 7 et 8 juillet va couronner un Medef maître du jeu, disposant d'alliés de poids à sa politique, le gouvernement et la Troïka CFDT-CFTC-CGC. Il nous faut mesurer le danger de cette conférence.

La CGT doit contrer le consensus national, présenté comme le nouveau « patriotisme ». Avant de partir en vacances ou pour la Coupe du monde de foot, c'est la tâche principale de toutes et tous. Elle suppose une véritable mobilisation.

1. Pour le patronat, l'austérité est un préalable à une éventuelle sortie de crise.

Le refrain de cette chanson — « Toi, tu ne changes pas, t'es comme le prix des allumettes » — explique à lui seul la constante absolue dans la situation nouvelle. Ce qui ne change pas, c'est l'ob-

session du Medef à imposer par tous les moyens - tous... - la poursuite jusqu'à son terme de la politique d'austérité. Et les termes de cette issue seront traités à la Conférence sociale de juillet. La question majeure en sera la tentative ultime de mettre fin à la protection sociale fondée sur les besoins sociaux.

Pour le patronat, il ne s'agit pas seulement de traiter la crise à la manière capitaliste classique, sous l'angle de la sauvegarde des profits. Mais d'exploiter la crise pour purger de toute question sociale la scène économique. Ce qui le dope, c'est l'éclatement de la représentation politique et sociale des actifs, chômeurs et retraités. De ce fait, le Medef pense qu'il touche au but déclaré lors de sa fondation. Pour une raison simple : disposant d'une bombe atomique sociale, le chômage de masse et le droit absolu de licencier, il béné-

ficie de forces syndicales et politiques qui ont rallié son camp.

Le parti du président, minoritaire comme jamais, ne modifie pas d'un iota sa politique d'austérité. Issu de l'échec des municipales et balayé par le naufrage des européennes, le Premier des ministres hollandais égrène le contenu aggravé des mesures : gel des prestations – dont la rente accident du travail -, exonération des cotisations patronales, préparation d'artillerie contre le coût excessif des prestations sociales, nettoyage des instances représentatives du personnel dans la foulée de la fin des prud'hommes, report sine die de la réforme de l'inspection du travail, etc.

Obsession de l'échec ? Conduite suicidaire ? L'austérité est au cœur du parti du président parce que cette formation opère sous nos yeux une mutation : d'un parti naguère social-démocrate, la formation présidentielle devient un parti démocrate à l'américaine. Que le processus soit en cours ou achevé n'y change rien. L'identité partagée avec la droite est l'adhésion au libéralisme. Dès lors la notion de « gauche » se retire dans des valeurs dites sociétales, commémoratives, par pulsions incohérentes.

2. Le Pacte de responsabilité se transforme en union sacrée, comme en 1914

Le Pacte est moins la chose du gouvernement que l'outil du patronat. D'ailleurs, l'environnement politique du Medef lui est devenu presque indifférent. Une gauche libérale ou une droite libérale... Le nationalisme revendiqué par le Rassemblement Bleu Marine n'est en rien une gêne pour la bourgeoisie. Elle-même avance pour la Conférence sociale de juillet l'axe majeur d'une union sacrée autour de mesures brutales baptisées « réformes ».

Comme si le Medef était réformiste...

Union sacrée derrière la croisade de la compétitivité, rassemblement national derrière les profits d'entreprises rebaptisées françaises, sacrifice national des éléments déclarés prohibitifs du coût du travail. Ne manque que l'appel à la mobilisation sous l'uniforme... Medef ne veut-il pas dire « Mouvement des entreprises de France » ?

La CFDT, - comme la CFTC et la CGC -, dans cette union sacrée, joue un rôle clé. Les termes du pacte, nommé alors contrat de compétitivité, ont été définis sous Sarkozy par l'accord de juin 2011 entre ces trois formations syndicales et trois organisations patronales, Medef, UPA et CGPME. Un « constat partagé », au terme de mois de débats et de rédaction, a été établi par un long document, totalement extérieur au congrès récent de la CFDT. Le D de CFDT pour « démocratique » ?

Sa fonction ? Masquer la réalité de la crise du système économique par l'idéologie économique de la compétitivité, qui est pensée pour justifier l'austérité. L'approche n'est pas qu'intellectuelle, elle est pratique : l'opposition entre capital et travail est remplacée par un compromis historique sur la baisse du coût du travail, dont fait partie en premier lieu la protection sociale définie dans son financement par les cotisations patronales et salariales.

Ainsi le Medef, qui voit ses thèmes repris par la troïka syndicale, détient les clés de la situation, moins par sa capacité intrinsèque mais par les ralliements dont il bénéficie. Le système en place est exclusif. Il possède un pouvoir destructeur bien plus fort que les simples accords minoritaires passés jadis par l'UIMM et sa caisse noire dans la Métallurgie avec FO et CFTC. Depuis plus

de deux ans, la CFDT donne son nom à des accords nommés inter-professionnels, dont la logique est celle du libéralisme. Il ne s'agit pas de négocier, d'entretenir la flamme du « dialogue social », mais de mettre en pratique le programme commun au patronat, à la troïka syndicale et au parti libéral au pouvoir. Ceux qui ne sont pas d'accord prendront le train, les autres, les salariés, ne sont tout bonnement pas consultés. D comme démocratique...

Jamais le patronat n'a disposé dans un cadre réputé démocratique et républicain de tant de marges de manœuvre. D'où son appétit aiguisé à appliquer le programme dont Denis Kessler a énoncé le contenu d'une phrase : « Liquider tous les éléments encore debout du programme du Conseil national de la Résistance ».

La formation électorale conduite par la dynastie d'extrême droite familiale Le Pen peut être pour le patronat un supplétif intéressant. À force d'habitude électorale, un volant stable de votants est en passe de fournir une base stable à un futur parti néofasciste, dont la fonction sera de contester au mouvement ouvrier traditionnel la représentation populaire. Ce qui est encore une rodomontade deviendrait alors un outil de force. La route serait déblayée pour un patronat ainsi débarrassé de toute contestation de classe.

3. Démonter le mensonge qui prétend fonder l'austérité

Sur quoi se fonde l'austérité, le Pacte voire l'union sacrée qui en découlent ? Et pourquoi nous ne rallierons pas ? Le raisonnement est, comme d'habitude, présenté comme simple, naturel.

La dette, « nous » devons la rembourser pour ne pas la laisser à nos enfants. Elle résulte d'une croissance excessive des dépenses publiques. « Nous » vivons au-des-

sus de nos moyens, « nous » dépensons plus que nous gagnons. Donc, il « nous » faut ajuster « nos » dépenses aux recettes.

La réduction des déficits et des dettes publiques est ainsi aujourd'hui l'objectif prioritaire de la politique économique menée en France comme dans la plupart des pays européens. La baisse des salaires des fonctionnaires, ou le Pacte dit "de responsabilité" qui prévoit 50 milliards supplémentaires de réduction des dépenses publiques, sont justifiés au nom de cet impératif. Le discours dominant sur la montée de la dette publique fait comme si son origine était évidente: une croissance excessive des dépenses publiques.

Mais ce discours ne résiste pas à l'examen des faits.

L'augmentation de la dette de l'État - qui représente l'essentiel, soit 79 %, de la dette publique - ne peut s'expliquer par l'augmentation des dépenses puisque leur part dans le PIB a chuté de 2 points en trente ans.

a. Si la dette a augmenté c'est d'abord parce que tout au long des années écoulées, l'État s'est systématiquement privé de recettes en exonérant les ménages aisés et les grandes entreprises : du fait de la multiplication des cadeaux fiscaux et des niches, la part des recettes de l'État dans le PIB a chuté de 5 points en trente ans.

Si l'État, au lieu de se dépouiller lui-même, avait maintenu constante la part de ses recettes dans le PIB, la dette publique serait aujourd'hui inférieure de 24 points de PIB (soit 488 milliards € à son niveau actuel.

b. C'est ensuite parce que les taux d'intérêt ont souvent atteint des niveaux excessifs, notamment dans les années 1990 avec les politiques de « franc fort » pour préparer l'entrée dans l'euro, engendrant un « effet boule de

neige » qui pèse encore très lourdement sur la dette actuelle.

Si l'État, au lieu de se financer depuis trente ans sur les marchés financiers, avait recouru à des emprunts directement auprès des ménages ou des banques à un taux d'intérêt réel de 2 %, la dette publique serait aujourd'hui inférieure de 29 points de PIB (soit 589 milliards d'euros) à son niveau actuel.

c. L'impact combiné de l'effet boule de neige et des cadeaux fiscaux sur la dette publique est majeur : 53 % du PIB (soit 1077 milliards €). Si l'État n'avait pas réduit ses recettes et choyé les marchés financiers, le ratio dette publique sur PIB aurait été en 2012 de 43 % au lieu de 90 %.

Au total, 59 % de l'actuelle dette publique proviennent des cadeaux fiscaux et des taux d'intérêt excessifs.

La dette publique a été provoquée par des politiques économiques largement favorables aux intérêts des créanciers et des riches, alors que les sacrifices demandés aujourd'hui pour la réduire pèsent pour l'essentiel sur les salariés, les retraités et les usagers des services publics. Cela pose la question de sa légitimité.

4. Ce que nous devons défendre contre l'austérité ? Les propositions pour en sortir

Qui doit payer la facture ?

Dans tous les cas de figure, il est légitime que les entreprises privées - nationales ou étrangères - ainsi que les ménages les plus riches qui détiennent des titres de ces dettes supportent le fardeau de l'annulation ou de la réduction de la dette car ils portent largement la responsabilité de la crise, dont ils ont de surcroît profité.

Le fait qu'ils doivent supporter cette charge n'est qu'un juste retour vers davantage de justice sociale. Il est donc important d'iden-

tifier les détenteurs de titres afin d'indemniser parmi eux les citoyens et citoyennes à faibles et moyens revenus.

Il conviendra en effet de protéger les petits épargnants qui ont placé leurs économies dans des titres publics ainsi que les salariés et les retraités qui ont vu une partie de leurs cotisations sociales (retraite, chômage, maladie, famille) placées par les institutions ou les organismes gestionnaires dans ce même type de titres.

La restructuration de la dette peut prendre diverses formes, non exclusives les unes des autres, et entre lesquelles un débat démocratique devrait pouvoir choisir.

Mesure n° 1 : une annulation de tout ou partie de la dette illégitime.

Mesure n° 2 : un allongement substantiel des durées de remboursement et un plafonnement des taux d'intérêt

Mesure n° 3 : un impôt exceptionnel progressif sur les 10 % (ou le 1 %) les plus riches, dont les recettes serviraient à rembourser par anticipation une partie de la dette. Ce type de mesure, qui peut paraître radical, est pourtant évoqué dans un rapport récent du FMI19 sous forme d'un impôt « à un coup » (one off) sur la richesse privée ; il faudrait prévoir (ce que ne fait pas le FMI) un seuil protégeant les petits épargnants.

Sortir de l'emprise des marchés financiers

L'objectif n'est pas de réduire à zéro le déficit. Il est de respecter la véritable « règle d'or » des finances publiques qui stipule qu'il est légitime de financer les investissements d'utilité publique par le déficit. La réduction du déficit public n'est donc pas un but en soi. En effet, le déficit peut être utilisé pour relancer

→ l'activité économique et réaliser des dépenses afin d'améliorer les conditions de vie des victimes de la crise.

Une fois l'activité économique relancée, la réduction des déficits publics doit se faire non pas en réduisant les dépenses sociales publiques, mais par la hausse des recettes fiscales, en luttant contre la fraude, l'évasion et l'optimisation fiscales et en taxant davantage les revenus des grandes entreprises, le patrimoine et les revenus des ménages riches, les transactions financières : c'est un choix de société.

La réduction du déficit doit aussi porter sur le budget militaire ainsi que sur d'autres dépenses socialement inutiles et dangereuses pour l'environnement comme la construction de nouveaux aéroports ou de nouvelles infrastructures autoroutières.

Le FMI, qui reconnaît le maintien à un niveau très élevé des dettes publiques, malgré les mesures d'ajustement, constate également que « la progressivité des systèmes fiscaux dans le monde n'a cessé de baisser depuis le début des années 1980 » et qu'il « semble exister une marge suffisante dans beaucoup de pays avancés pour tirer davantage de recettes des plus hauts revenus ». Et il calcule que, pour réduire les ratios d'endettement à leur niveau de 2007, « il faudrait (pour un échantillon de 15 pays de la zone euro) un taux d'imposition d'environ 10 % sur les ménages disposant d'une richesse nette positive ».

Que faire de la dette ? Un audit de la dette publique de la France

En revanche, il est fondamental d'augmenter les dépenses sociales, notamment pour contre-carrer les effets de la dépression économique. Il faut également accroître les investissements pu-

blics dans certaines infrastructures comme les transports en commun, les établissements scolaires, les installations de santé publique et un vaste programme de transition écologique.

Une politique de relance par l'investissement public et par la demande de la majorité des ménages génère également des créations d'emplois et des rentrées d'impôts et de cotisations.

Au-delà d'une politique de relance de l'emploi et de l'économie, la crise doit donner la possibilité de rompre avec la logique actuelle, tourner le dos au productivisme, intégrer la donne écologique et promouvoir les biens communs.

L'objectif immédiat est de ne plus dépendre du bon vouloir des marchés financiers et des agences de notation mais de garantir le financement de la dette publique à des taux modérés.

Cela peut se faire de diverses manières.

Mesure n° 4 : l'obligation faite aux banques de souscrire un quota de titres de la dette publique ou de la dette des collectivités locales, par exemple en réemploi des fonds collectés sur les livrets A.

Mesure n° 5 : un emprunt forcé (selon Jean-Paul Fitoussi, l'arme de destruction massive de la politique budgétaire. Il consiste à « contraindre les contribuables à prêter à leur gouvernement » et cela peut se faire à un taux d'intérêt réduit.

Mesure n° 6 : l'extension du secteur bancaire public. Les Caisses d'épargne, la Banque postale pourraient étendre leur collecte (par hausse du plafond du livret A) afin de financer les dettes publiques et locales à des taux bas mais garantis (selon l'exemple du Japon). Une institution ban-

caire spécialisée pourrait placer directement des titres publics ou locaux auprès des épargnants.

Mesure n° 7 : la socialisation du système bancaire dans son intégralité. Assurant de fait un service public, et bénéficiaires de garanties publiques contre la faillite, les banques devraient passer sous contrôle capitalistique des pouvoirs publics (européens, nationaux et régionaux) et être dirigées par des conseils d'administration représentatifs des parties prenantes et de la société civile ; elles procureraient des financements à taux modéré aux acteurs publics locaux et nationaux.

Les conditions à remplir S'agissant d'investissement correspondant aux priorités publiques, l'État doit s'assurer (ainsi qu'aux collectivités locales et aux établissements publics) les conditions d'un financement stable et au coût maîtrisé. Il doit par ailleurs garantir une répartition équitable de ce financement. L'application de ces principes suppose qu'un certain nombre de conditions soient remplies.

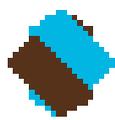
Mesure n° 8 : mettre à jour le « cadastre » de la dette en levant l'opacité sur l'identité des créanciers de l'Etat. Il faut assurer une parfaite transparence et traçabilité des transactions sur les titres de la dette publique.

Mesure n° 9 : mettre un terme à l'exode fiscal, aux paradis fiscaux, à l'optimisation fiscale des multinationales notamment par la manipulation des prix de transfert.

Mesure n° 10 : renforcer très substantiellement les moyens et les effectifs du contrôle fiscal.

(La quatrième partie reprend directement le rapport du collectif pour un audit citoyen de la dette publique : « Que faire de la dette » publié le 27 mai 2014).

Jean Gersin ▲



AER LA MOUVILLE

Expertise & Accompagnement

ON SE COMPREND MIEUX QUAND ON EST PROCHE

une expertise d'accompagnement pluridisciplinaire des entreprises, particulièrement dans le secteur public et de collectivités régionales, de particuliers, sociétés complémentaires, associations de santé et de personnes.

un accompagnement plus et meilleur, davantage, une approche pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle des entreprises et collectivités, des entreprises et des particuliers.

et, véritable parce que nous nous sommes engagés personnellement, nous sommes notre engagement et notre expertise des plus proches.



**EXPERTISE
ACCOMPAGNEMENT**

PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ

**une expertise plus complémentaire
et davantage humaine, collective.**

**Tél. : 01 78 80 86 32
www.aerla-mouvilles.com**

www.aerla-mouvilles.com

ENSEMBLE, TOUT EST POSSIBLE

Pour nous syndicalistes CGT, la défense des intérêts des salariés, des retraités et des privés d'emploi nécessite la construction d'un mouvement social capable de porter un coup d'arrêt à l'austérité et à l'extrême droite qui s'en nourrit. Cet objectif ne souffre ni délai ni division. L'urgence est au rassemblement le plus large sans a priori ni exclusive de tous celles et ceux qui combattent l'austérité et recherchent la voie d'une alternative pour la transformation sociale. C'est pourquoi nous avons été de toutes les mobilisations récentes allant dans ce sens. Ainsi de la journée d'action interprofessionnelle du 18 mars, de la marche citoyenne du 12 avril, du 1er mai, des journées unitaires des fonctionnaires et des retraités. Le 26 juin doit s'inscrire dans cette lignée. Les mouvements des cheminots et des intermittents, ainsi que les nombreuses luttes en cours, participent à cette construction. La détermination des tenants de l'actuelle politique d'austérité les conduit à s'opposer à l'intérêt général jusqu'à la dernière extrémité. Le verdict des urnes, la représentation des salariés et la prise en compte de leur avis ne sont rien dans leur stratégie du choc qui suppose l'exclusion de la question sociale.

Le chômage, au niveau inédit depuis la crise de 1929, nourrit une atmosphère de peur, qui s'empare en particulier d'une jeunesse globalement exclue. La ronde sans

fin des fermetures d'entreprises est en soi un acte d'accusation d'un patronat de rentiers et d'actionnaires à l'égoïsme glacé. Les victimes de la précarité tombent dans une trappe sans retour, pendant que les salariés, tous cibles potentielles de licenciements sans entraves, nourrissent une angoisse à l'égard de leur possible chute dans la pauvreté.

Premier intéressé par cette orientation austéritaire, le Medef accuse tous les aspects sociaux de la condition salariale d'être les fauteurs de la crise. Il ne s'agit plus de demander aux actifs, chômeurs et retraités des sacrifices de circonstance en attendant la sortie du tunnel. L'objectif patronal est bien de se débarrasser de pans entiers de positions sociales et publiques issues du programme du Conseil National de la Résistance et conquises à la Libération.

Dans les projets de lois de finance rectificatives, soumis fin juin au vote de l'Assemblée nationale, le gouvernement aligne son Pacte dit « de Responsabilité » sur la perspective de démantèlement de la protection sociale, phare du système social national. La baisse des cotisations, les exonérations fiscales, le gel des prestations sociales font suite aux attaques contre le régime des retraites et celui des allocations familiales.

La réduction des déficits et des dettes publiques est l'objectif prioritaire de la politique économique menée en France comme dans la

plupart des pays européens. La baisse des salaires des fonctionnaires, ou le Pacte « de responsabilité » qui prévoit 50 milliards supplémentaires de réduction des dépenses publiques, sont justifiés au nom de cet impératif. Le discours dominant sur la montée de la dette publique fait comme si son origine était évidente : une croissance excessive des dépenses publiques. Or, cette affirmation ne résiste pas à un examen sérieux des faits : au total, 59 % de l'actuelle dette publique proviennent des cadeaux fiscaux et des taux d'intérêt excessifs.

En engageant à marche forcée une réforme territoriale lourde de danger pour la démocratie de proximité, les services publics et le statut des personnels, le gouvernement entend mettre les structures territoriales au service de la stratégie du capital, pour qui démocratie et citoyenneté sont devenues incompatibles avec la conservation de ses privilèges.

La politique d'austérité n'est donc pas le moindre mal choisi par un gouvernement raisonnable mais le mal libéral qui subvertit tout système social et démocratique. Discréditer les garanties républicaines et le droit social en pratiquant la surdité volontaire à l'égard de l'immense majorité de la population dope les menées subversives de l'extrême droite. Le lien entre la dérive des institutions mises au service exclusif de politiques d'austérité et



la résurgence de l'extrême droite est attesté dans les pays du continent où elle se manifeste.

Les germes de cette situation hautement préoccupante nous avaient conduits à considérer qu'il était nécessaire, dans le respect des prérogatives de chacune et de chacun, de mettre en œuvre des constructions nouvelles entre syndicats, associations et partis politiques, potentiellement de nature à relever les défis qui étaient devant nous.

C'est cette démarche qui, en particulier, a permis la marche nationale le 12 avril dernier. Depuis lors, avec la nomination de Manuel Valls comme Premier ministre et l'accentuation de la politique libérale menée, les choses se sont encore aggravées et nous sommes sans aucun doute à la veille de bouleversements profonds, dont personne ne peut prédire ni l'ampleur ni les conséquences.

L'extrême droite atteint des scores dramatiquement élevés aux élections, gagne des mairies, étend ses réseaux, cependant que la montée de l'abstention

confirme la profondeur de la souffrance et de la désillusion dans la population.

L'identité fondamentale de notre syndicalisme est de ne jamais déroger à la mission définie au cours de son histoire, la représentation des intérêts matériels et moraux du travail, par leur défense au quotidien et la recherche de l'émancipation par la transformation sociale. La situation actuelle n'échappe pas à cette conduite rigoureuse.

Bien entendu, en tant que syndicalistes CGT, nous nous félicitons des luttes syndicales menées, des brèches ouvertes. Tout doit d'ailleurs être mis en œuvre pour que, à l'intérieur d'un projet syndical cohérent, ces mobilisations gagnent en profondeur et fassent progresser les alternatives aux politiques actuelles.

A l'opposé de toute « union sacrée pour l'austérité », que le gouvernement cherchera à promouvoir lors de la conférence sociale de juillet, nous préconisons la constitution d'un vaste rassemblement de toutes les forces dis-

ponibles, autour de deux objectifs indissociables : la rupture avec l'austérité ; la lutte dans l'union la plus large contre une extrême droite qui prétend au pouvoir.

Mais, encore plus qu'hier, nous considérons que le caractère inédit de la situation à laquelle nous sommes confrontés appelle à des passerelles larges de toutes celles et ceux qui partagent la nécessité de rompre avec les politiques mortifères d'austérité, de promouvoir une toute autre répartition des richesses créées, une rupture dans les logiques de gestion et une véritable démocratie rendant le citoyen acteur des changements profonds à mettre en œuvre. ▲

Eric Alligner ; Sylviane Brousse ; Jean-Marc Canon ; Mireille Chessa ; Christophe Delecourt ; Pascal Joly ; Denis Lalys ; Hervé Ossant ; Marc Peyrade ; Pierre Place ; Cédric Quintin ; Serge Ragazzacci ; Daniel Sanchez ; Baptiste Talbot ; Gisèle Vidallet ; Céline Verzeletti ; Emmanuel Vire, Ollivier Champetier.





ANTICIPER ET AGIR

FACE À LA CROIX

Apex et Isast forment un Groupe
indépendant de diagnostic
et de conseil au service des élus,
des CE, des CCE et des CHSCT.

Pour anticiper les plans
de l'entreprise et les stratégies
des actionnaires pour obtenir
des engagements précis
des directeurs, Apex et Isast
apportent dans leurs domaines
respectifs (économique, financier,
social, santé au travail)
une expertise critique des chiffres,
des faits et des arguments
qui courent la « boîte noire »
de l'entreprise pour anticiper
et pour agir avec certitude.

L'EXPERTISE AU SERVICE DES 9 ÉLUS,
DES CE ET DES CHSCT
Les clés pour anticiper

APEX - ISAST
17 bd Polignac 75003 Paris
APEX - TEL 01 33 73 00 00 - www.apex.fr
ISAST - TEL 01 70 64 33 00 - www.isast.fr





Guerre ou paix

Tout se mêle dans les anniversaires ronds. Cette année nous célébrons le centième anniversaire de la Grande Guerre, le soixante-dixième du débarquement anglo-américain sur les plages normandes et aussi, aurions-nous pu ajouter, le soixantième anniversaire du déclenchement de la guerre d'Algérie. Retour sur la guerre et l'Europe.

La paix n'est jamais sûre. La guerre, elle, est toujours omniprésente. La campagne des élections européennes a remis en selle un argument asséné maintenant depuis des décennies, « l'Europe (sous entendu l'Union européenne) a apporté la paix ». Les cérémonies du soixante-dixième anniversaire du débarquement ont également tendu en ce sens, même si François Hollande a reconnu le rôle déterminant joué par l'Union soviétique durant ce conflit mondial. (Claude Quétel, ancien directeur scientifique du Mémorial de Caen, auteur notamment du Débarquement pour les Nuls, faisait remarquer avec juste raison que si on a pu parler de deuxième front, c'est qu'il y en avait bien un premier...) Le centenaire de la guerre de 1914 n'échappe pas à cette lecture de l'histoire. À y regarder de près, les choses ne sont pas telles. À l'issue de la Seconde Guerre mondiale (1) et le déclenchement

de la guerre froide (historiquement avec le discours de Churchill (2) à Fulton en 1946), des alliances politico-militaires voient progressivement le jour. Rappelons que ce sont les puissances occidentales qui actent la division de l'Allemagne en 1949, en regroupant les Länder de l'Ouest, sous occupation franco-britannico-américaine, pour en faire la RFA. La création de la RDA (dans la zone d'occupation soviétique) viendra en réaction. La même année, l'OTAN est portée sur les fonts baptismaux. Il faudra attendre sept ans - et la mort de Staline - pour que l'Union soviétique et ses alliés de l'Est européen mettent en place deux structures : une alliance politico-militaire qui fera, sur le continent européen, pendant à l'OTAN, c'est l'OTV (Organisation du Traité de Varsovie, plus communément appelée le Pacte de Varsovie) et le Comecon (marché commun) qui s'élargira progressivement à l'Asie avec, bien plus tard, l'entrée

du Vietnam.

La paix maintenue en Europe (comprise comme continent) est due aux rapports de forces entre les deux blocs et non à la création unilatérale de l'OTAN, et plus tard des embryons de la communauté européenne. La preuve a contrario, c'est qu'avec la disparition de l'OTV et des structures politiques des anciens États socialistes d'Europe centrale et orientale, la guerre a repris sur le continent européen : guerres du Caucase, Transnistrie, en ex-Yougoslavie, pour ne citer qu'elles. L'existence de l'Union européenne n'a en rien empêché ces guerres. Mais c'est bien la désintégration de l'OTV et du Comecon qui les a provoquées. L'argument de « l'Europe facteur de paix » tombe à l'eau, sauf à considérer qu'il ne vaut que pour les États membres de l'UE. Regardons de plus près. La guerre civile en Irlande du Nord a opposé des combattants républicains à la puissance occupante britannique. ➔

→ Cette guerre (certes, comme disent les « spécialistes », de « basse intensité », mais qui a quand même fait plus de 3 500 morts), a continué, y compris après que le Royaume-Uni a adhéré à la CEE. L'existence de celle-ci, puis de l'UE, n'a pas empêché les interventions soviétiques à Budapest puis à Prague, ni le fascisme au Portugal, en Espagne et en Grèce jusqu'en 1974/1975. Mais, surtout, elles n'ont empêché ni les guerres coloniales, ni l'envoi de contingents dans des opérations extérieures. Rappelons encore une fois que la France a été en guerre, sans discontinuer, jusqu'en 1962.

À cela, il faut ajouter les interventions militaires dans nombre de pays africains qui se déroulent jusqu'à aujourd'hui. Bref, le continent européen a connu une paix relative (pour cela appelée « guerre froide ») pendant la période des blocs, mais des pays membres de l'Union ont exporté la guerre à l'extérieur. On ne peut donc dire que l'Europe, c'est la paix. Sauf à considérer de manière coloniale que lorsque la guerre est portée à l'extérieur du continent européen, elle ne serait plus la guerre.

La situation en Ukraine au-

jourd'hui est aussi la conséquence de cette politique de domination. La révolte populaire contre le président élu, Ianoukovitch, a eu plusieurs causes bien connues : la corruption, le pouvoir entre les mains d'une oligarchie, une politique d'inspiration libérale tournant le dos aux engagements électoraux, volte-face sur la question de l'accord d'association avec l'Union européenne. Le nouveau pouvoir qui a pris place en Ukraine et qui a débouché sur l'organisation de l'élection présidentielle est aussi marqué par le poids des oligarques (mais ce ne sont pas les mêmes) et par l'existence de courants ouvertement profascistes. Il n'en reste pas moins que la participation à l'élection a été massive dans les régions où elle a eu lieu et que, de la même manière, la participation aux référendums d'autodétermination dans les régions russophones (rebaptisées notamment républiques populaires de Lougansk et Donetsk) a également été massive, montrant une polarisation dangereuse du pays.

L'Union européenne a joué là un rôle d'apprenti sorcier ne prenant pas en compte la réalité de l'Ukraine divisée entre sa partie

ukrainophone et sa partie russo-phonie et en voulant subordonner toute politique d'association à la loi d'airain du marché. Cette digression sur l'Ukraine ne nous éloigne pas du sujet, elle nous y ramène. Car même si, comme le disait le philosophe, « l'histoire ne se répète pas, elle bégaie », ce bégalement de l'histoire ravive bien des souvenirs et des plaies au cœur de l'Europe (prise au sens continental du terme). Quels en sont les éléments ? La crise d'une part (économique, sociale, financière, politique), la montée de forces obscures et les attaques antisociales de grande ampleur de l'autre. Dans ces temps incertains, le recours à la force, puis à la guerre, sert de dérivatif pour les peuples. Pour reprendre l'expression prêtée à Anatole France, « la guerre est faite par des gens qui se tuent et ne se connaissent pas pour des gens qui se connaissent et ne se tuent pas ».

La révolution technologique et informationnelle a renforcé le pouvoir des financiers, alors qu'elle aurait pu être une arme formidable aux mains des travailleurs. Par-delà les bulles financières, il y a de nouveaux marchés à conquérir, même si ceux-ci sont virtuels.

Chronologie...

1914

28 juin : l'archiduc François-Ferdinand, héritier de l'empire austro-hongrois, est assassiné à Sarajevo par Gavrilo Princip, étudiant serbe, partisan du yougoslavisme (regroupement non national des Slaves du Sud). Son organisation (Jeune Bosnie) était composée de Croates, de Musulmans et de Serbes.

14-16 juillet : congrès de la SFIO.

23 juillet : ultimatum de l'Autriche à la Serbie.

28 juillet : déclaration de guerre de

l'Autriche-Hongrie à la Serbie.

29 juillet : dernier discours de Jean Jaurès au cirque royal de Bruxelles à l'occasion de la réunion du Bureau socialiste international.

30 juillet : la Russie décrète la mobilisation générale.

31 juillet : assassinat de Jaurès.

1er août : mobilisation générale en France et en Allemagne. Cette dernière déclare la guerre à la Russie.

3 août : l'Allemagne déclare la guerre à la France.

4 août : le Royaume-Uni déclare la

guerre à l'Allemagne.

26 août : les socialistes entrent dans le gouvernement d'union sacrée.

9 septembre : création du comité d'action Parti socialiste-CGT.
1er novembre : entrée en guerre de la Turquie.

1915

22 avril : utilisations pour la première fois de gaz asphyxiants.
15 mai : avec l'attitude critique de la fédération de la Haute-Vienne,

Pourtant, il faut nécessairement des biens de consommation et de subsistance et, dans ces biens, la question énergétique tient une place considérable, à une tout autre échelle que lors des débuts de la révolution industrielle où pourtant elle avait servi de sous-basements et de prétextes au déclenchement des guerres. Aujourd'hui encore, la question de l'énergie (3) et des matières premières est au cœur des problématiques des guerres en Afghanistan, en Libye (avec ses conséquences dans le Sahel et notamment au Mali) et du conflit intra-ukrainien. (4)

On peut effectivement craindre qu'une accélération de la crise n'entraîne la montée des nationalismes et de la guerre. C'est pourquoi le meilleur antidote à la guerre reste la lutte pour le progrès social et les revendications des salariés.

En 1914, le monde est dans la tourmente. Les empires se livrent à des jeux pour la conquête de territoires. En Europe même, l'Autriche-Hongrie, l'empire allemand, l'empire ottoman et l'empire russe se font face. L'Occident – essentiellement la France et la Grande-Bretagne – est pris dans le jeu des alliances. Entre la

DISCOURS DE CHURCHILL À FULTON (1946) EXTRAIT

« Face au rideau de fer qui divise l'Europe, il y a d'autres causes d'inquiétude. En Italie, le Parti communiste se trouve sérieusement gêné parce qu'il doit soutenir les revendications du maréchal Tito, formé par le communisme, sur l'ancien territoire italien au nord de l'Adriatique. Néanmoins l'avenir de l'Italie est en suspens. Une fois de plus, il est impossible d'imaginer une Europe régénérée sans une France puissante. Tout au long de ma vie publique, j'ai oeuvré pour une France forte et je n'ai jamais perdu confiance en sa destinée, même au cours des heures les plus sombres. Je ne vais pas perdre confiance maintenant. Pourtant, dans un grand nombre de pays, loin des frontières russes et partout à travers le monde, les cinquièmes colonnes communistes se sont installées et travaillent en parfaite unité et dans l'obéissance absolue aux directives qu'elles reçoivent du centre communiste. À l'exception du Commonwealth britannique et des États-Unis, où le communisme en est encore à ses débuts, les Partis communistes ou les cinquièmes colonnes constituent un défi et un danger croissants pour la civilisation chrétienne. Ce sont là des faits sombres que nous sommes obligés de mentionner au lendemain d'une victoire remportée par une si grande et belle camaraderie sous les armes et pour la cause de la liberté et de la démocratie ; mais il serait très imprudent de ne pas y faire face résolument alors qu'il en est encore temps. »

France et l'Allemagne la tension monte également, la guerre de 1870 n'est pas si loin et avec elle la plaie de l'annexion de l'Alsace-Lorraine toujours vivace. Contre la montée du nationalisme – et donc de la guerre - Jaurès mettra toute sa fougue pour empêcher l'irréparable. Les organisations socialistes et syndicales prennent position contre la marche vers la guerre et envisagent la grève générale en cas de déclaration. Las, la majorité des directions syndicales et politiques d'alors se lancent dans la guerre et approuvent, au moins dans un premier temps,

les politiques d'union sacrée.

L'assassinat de Jaurès, le 31 juillet 1914, va étourdir les forces favorables à la paix. Du côté syndical, la revue La Vie Ouvrière prend position pour la paix et contre l'union sacrée, à rebours de la politique défendue par la majorité confédérale de l'époque. La revue bimensuelle cesse sa parution (une lettre hebdomadaire continue cependant de paraître) et la VO revoit le jour en 1919 où elle sera la voix des syndicalistes révolutionnaires, anarcho-communistes et communistes avant de devenir le journal de la CGT-U ➔

début de l'expression d'une minorité socialiste contre la guerre.

23 mai : entrée en guerre de l'Italie.

5-8 septembre : conférence de Zimmerwald.

5 octobre : la Bulgarie entre en guerre.

1916

Janvier : création du Comité pour la reprise des relations internationales (qui regroupe des socialistes et des syndicalistes). Autour du groupe de la Vie Ouvrière, création

du Comité de défense syndicaliste.

21 février : début de la bataille de Verdun.

9 mars : accord Sykes-Picot qui partagent le Proche et le Moyen-Orient en faveur de la France et du Royaume-Uni.

20-24 avril : conférence de Kienthal.

5 juillet : premier numéro du *Carnard Enchaîné*.

20 août : entrée en guerre de la Roumanie.

15 décembre : Le Feu d'Henri Barbusse sort en librairie.

1917

Janvier : grèves des petites mains de la haute-couture parisienne.

8 mars (février selon l'ancien calendrier) : révolution russe.

15 mars : abdication de Nicolas II, tsar de toutes les Russies.

2 avril : entrée en guerre des États-Unis d'Amérique.

Mai-juin : mutineries dans l'armée française.

12 septembre : les socialistes quittent le gouvernement d'union sacrée. ➔

→ quand celle-ci sera fondée en 1921, puis l'un des journaux de la CGT lors de la réunification de 1936. Ce sont des syndicalistes qui, au plan international, prendront les premières positions contre la guerre qui déchire le continent européen et qui verra l'émergence d'une nouvelle puissance mondiale : les États-Unis d'Amérique. La Grande Guerre marquera durablement les esprits, notamment par les massacres de masse qui accompagnent les offensives des uns et des autres. Il suffit de contempler les monuments aux morts, dans toutes les communes de France, pour mesurer l'ampleur du traumatisme. (Il faut rendre justice aux quelques monuments qui mettent en avant la cruauté de la guerre. Pendant que des centaines de milliers de soldats meurent au combat ou dans les tranchées, que des millions de civils subissent la dureté de la guerre, les industries de guerre se développent et font des profits considérables. La Guerre débouche donc à la fois sur un renforcement des États-Unis au niveau planétaire - ils n'ont pas connu de conflits armés sur leur territoire depuis la guerre de Sécession - tant sur le plan économique que diplomatique et militaire et sur l'irruption d'un mouvement révolutionnaire mondial qui se traduit en premier lieu par la Révolution russe et des mouvements, durement réprimés,

en Hongrie, en Autriche, en Allemagne, notamment.

La guerre de 1914-1918 remodèle complètement le monde en transforme la carte (notamment en Europe et dans les pays colonisés) et les structures sociales.

Cette guerre impérialiste - dans la mesure où elle opposait des impérialismes les uns aux autres - préparera le lit de la Seconde Guerre mondiale : krach financier de 1929, montée du fascisme.

Comparaison n'est pas raison, mais les montées des tensions aujourd'hui, dont l'objectif n'est pas d'aller vers une guerre généralisée mais vers des abcès de fixation dans plusieurs régions du globe, ont des relents de déjà-vu. ▲

Jacques Dimet

On préférera la formule « Seconde Guerre mondiale » à « Deuxième », l'emploi de seconde signifiant qu'il n'y aura pas de Troisième Guerre mondiale...

Voir encadré.

Il suffit de voir la carte des pipelines et gazoducs en service ou en projet pour se rendre compte que la géopolitique de l'énergie rejoint celle des conflits. On notera aussi que les États-Unis se verraient bien en premier producteur mondial de gaz avec la production sur leur sol de gaz de schiste.

À ce propos, on notera que la guerre contre l'Irak en 1991, après l'invasion par ce dernier du Koweït, a été la grande démonstration de force des Américains depuis leur échec au Vietnam et que cela visait à la fois le bloc des pays socialistes européens, qui ne s'en est pas remis, et d'une manière indirecte le Japon. Les États-Unis, qui se pensent comme une puissance globale, ont intérêt à maîtriser toutes les routes de l'énergie.

... Chronologie

7 novembre (24 octobre, calendrier russe), révolution d'Octobre en Russie.

1918

3 mars : traité de Brest-Litovsk entre la Russie et l'Allemagne.

13 au 18 mai : grève dans les usines d'armement en région parisienne.

18-28 mai : grève dans les usines d'armement en province, notamment dans la Loire.

6 au 9 octobre : la minorité socialiste, qui était hostile à la guerre, prend la direction du parti lors du congrès de la SFIO.

9 novembre : abdication de Guillaume II, proclamation de la République en Allemagne.

11 novembre : armistice. Fin de la guerre.

L'ASSASSINAT DE JAURÈS

En 1914 Jean Jaurès est une personnalité marquante du mouvement socialiste et du monde politique. En 1904, il a créé le journal L'Humanité en s'adjoignant la participation de journalistes et de responsables de tous les partis et organisations se réclamant alors du socialisme, qu'ils soient réformistes ou révolutionnaires.

L'année suivante, à son initiative et à celle de Jules Guesde, les deux grands partis socialistes s'unissent dans le Parti socialiste unifié (Section française de l'Internationale ouvrière- SFIO). Au sein du nouveau parti Jaurès défend les principes élaborés par les congrès internationaux d'opposition à la guerre qui se profile.

Ce défenseur de la cause ouvrière devient le grand tribun de la lutte pour la paix contre ceux qui ne cherchent que la guerre pour accroître les forces productives. Jaurès était celui qui, dans le mouvement ouvrier, avait finalement pris fait et cause pour Dreyfus, à l'encontre d'autres qui pensaient que la classe ouvrière n'avait pas à se mêler des affaires internes à la bourgeoisie.

Critiqué parfois par les syndicalistes et les socialistes révolutionnaires, il s'impose comme la figure tutélaire du socialisme français par sa lutte opiniâtre contre la guerre à venir. Il est assassiné la veille du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale par Raoul Villain, un nationaliste dont on dit qu'il a été chauffé à blanc par les discours de haine tenu contre le député du Tarn. ▲

LA SFIO

La SFIO, fondée en 1905, regroupe le Parti socialiste français, de Jean Jaurès, (lui-même fusion en 1902 des Socialistes indépendants (Jaurès), de la Fédération des travailleurs socialistes de France (FTSF) de Paul Brousse, du Parti socialiste ouvrier révolutionnaire de Jean Allemane) et le Parti socialiste de France (dénommé Unité socialiste révolutionnaire en 1901), lui-même fusion du Parti ouvrier français (Guesde), du Parti socialiste révolutionnaire (les blanquistes d'Édouard Vaillant), et de l'Alliance communiste révolutionnaire. ▲



Dix thèses sur l'extrême droite en Europe

Un mouvement antifasciste ne sera efficace que s'il est impulsé par des forces qui se situent hors du consensus néolibéral dominant.

Michael Löwy (*)

I. Les élections européennes ont confirmé une tendance qu'on observe depuis quelques années dans la plupart des pays du continent : la spectaculaire montée de l'extrême droite.

C'est un phénomène sans précédent depuis les années 1930. Dans plusieurs pays cette mouvance obtenait entre 10 % et 20 %, aujourd'hui dans trois pays (France, Royaume-Uni, Danemark) elle atteint déjà entre 25 % et 30 % des voix. En fait, son influence est plus vaste que son électorat : elle contamine avec ses idées la droite « classique » et même une partie de la gauche social-libérale. Le cas français est le plus grave, la percée du Front National dépasse toutes les prévisions, même les plus pessimistes. Comme l'écrivait le site Mediapart dans un éditorial récent, « Il est minuit moins cinq ».

II. Cette extrême droite est très diverse, on peut observer toute une gamme depuis les partis ouvertement néo-nazis, comme l'Aube Dorée grecque, jusqu'à des forces bourgeoises parfaitement intégrées dans le jeu politique institutionnel comme l'UDC suisse. Ce qu'ils ont en commun c'est le nationalisme chauvin, la xénophobie, le racisme, la haine des immigrés – notamment « extra-européens » - et des Roms (le plus vieux peuple européen), l'islamophobie, l'anticommunisme. À cela on peut ajouter, dans beaucoup de cas, l'antisémitisme, l'homophobie, la misogynie, l'autoritarisme,

le mépris de la démocratie, l'europhobie. Sur d'autres questions - par exemple pour ou contre le néo-libéralisme ou la laïcité - cette mouvance est plus divisée.

III. Ce serait une erreur de croire que le fascisme et l'antifascisme sont des phénomènes du passé. Certes, on ne trouve pas aujourd'hui des partis de masses fascistes comparables au *Nazional-sozialistische Deutsche ArbeiterPartei* (Parti national-socialiste des travailleurs allemands – NSDAP - Nazi) allemand des années 1930, mais, déjà à cette époque, le fascisme ne se résu-rait pas à ce seul modèle : le franquisme espagnol et le salazarisme portugais étaient bien différents des modèles italien ou allemand. Une partie importante de l'extrême droite européenne aujourd'hui a une matrice directement fasciste et/ou néo-nazie : c'est le cas de l'Aube Dorée grecque, du *Jobbik* hongrois, de *Svoboda* et du *Secteur Droit* ukrainiens, etc. Mais cela vaut aussi, sous une autre forme, pour le *Front national* français, le *FPÖ* autrichien, le *Vlaams Belang* belge, et d'autres, dont les cadres fondateurs ont eu des liens étroits avec le fascisme historique et les forces de la collaboration avec le IIIe Reich.

Dans d'autres pays – Pays-Bas, Suisse, Angleterre, Danemark - les partis d'extrême droite n'ont pas des origines fascistes, mais ils partagent avec les premiers le racisme, la xénophobie et l'islamophobie. Un des arguments pour

démontrer que l'extrême droite a changé et n'a plus grand-chose à voir avec le fascisme, c'est son acceptation de la démocratie parlementaire et de la voie électorale pour arriver au pouvoir.

Rappelons qu'un certain Adolf Hitler est arrivé à la Chancellerie par un vote légal du Reichstag, et que le maréchal Pétain a été élu chef de l'État par le Parlement français. Si le *Front national* arrivait au pouvoir par des élections - une hypothèse que, malheureusement, on ne peut plus écarter - que resterait-il de la démocratie en France ?

IV. La crise économique qui sévit en Europe depuis 2008 a donc, de façon largement prédominante (à l'exception de la Grèce), favorisé plutôt l'extrême droite que la gauche radicale. La proportion entre les deux forces est totalement déséquilibrée, contrairement à la situation européenne des années 1930, qui voyait, dans plusieurs pays, une montée parallèle du fascisme et de la gauche antifasciste. L'extrême droite actuelle a sans doute profité de la crise, mais celle-ci n'explique pas tout : en Espagne et au Portugal, deux des pays les plus frappés par la crise, l'extrême droite reste marginale.

Et en Grèce, si l'Aube Dorée a connu une croissance exponentielle, elle reste largement dépassée par Syriza, la coalition de la gauche radicale. En Suisse et en Autriche, deux pays largement épargnés par la crise, l'extrême

➔ droite raciste dépasse souvent les 20%. Il faut donc éviter les explications économicistes qui sont souvent avancées par la gauche.

V. Des facteurs historiques jouent sans doute un rôle :

- . une large et ancienne tradition antisémite dans certains pays ;
- . la persistance des courants collaborationnistes depuis la Seconde Guerre mondiale ;
- . la culture coloniale, qui imprègne les attitudes et les comportements longtemps après la décolonisation – non seulement dans les anciens Empires, mais dans presque tous les pays d'Europe.

Tous ces facteurs sont présents en France et contribuent à expliquer le succès du lepénisme.

VI. Le concept de « populisme », employée par certains politologues, par les médias et même par une partie de la gauche, est parfaitement incapable de rendre compte du phénomène en question, et ne sert qu'à semer la confusion.

Si dans l'Amérique latine des années 1930 jusqu'à 1960 le terme correspondait à quelque chose de relativement précis - le varguisme, le péronisme, etc. -, son usage en Europe à partir des années 1990 est de plus en plus vague et imprécis. On définit le populisme comme « une position politique qui prend le parti du peuple contre les élites », ce qui est valable pour presque n'importe quel mouvement ou parti politique.

Ce pseudo concept, appliqué aux partis d'extrême droite, conduit – volontairement ou involontairement - à les légitimer, à les rendre plus acceptables, sinon sympathiques - qui n'est pas pour le peuple contre les élites ? – en évitant soigneusement les termes qui fâchent : racisme, xénophobie, fascisme, extrême droite. « Populisme » est aussi utilisé de façon délibérément mystificatrice par des idéologues néolibéraux pour opérer un amalgame entre l'extrême droite

et la gauche radicale, caractérisés comme « populisme de droite » et « populisme de gauche », puisque opposés aux politiques libérales, à l'« Europe », etc.

VII. La gauche, toutes tendances confondues – à quelques exceptions près – a cruellement sous-estimé le danger.

Elle n'a pas vu venir la vague brune, et donc elle n'a pas trouvé nécessaire de prendre l'initiative d'une mobilisation antifasciste. Pour certains courants de la gauche, l'extrême droite n'étant qu'un sous-produit de la crise et du chômage, c'est à ses causes qu'il faut s'attaquer, et non au phénomène fasciste lui-même. Ces raisonnements typiquement économicistes ont désarmé la gauche face à l'offensive idéologique raciste, xénophobe et nationaliste de l'extrême droite.

VIII. Aucun groupe social n'est immunisé contre la peste brune. Les idées de l'extrême droite, et en particulier le racisme, ont contaminé une grande partie non seulement de la petite bourgeoisie et des chômeurs, mais aussi de la classe ouvrière et de la jeunesse. Dans le cas français, cela est particulièrement frappant. Ces idées n'ont aucun rapport avec la réalité de l'immigration : le vote pour le Front national, par exemple, est particulièrement élevé en certaines régions rurales qui n'ont jamais vu un seul immigré. Et les immigrants roms, qui ont été récemment l'objet d'une vague d'hystérie raciste assez impressionnante - avec la complaisante participation de l'alors ministre « socialiste » de l'Intérieur, M. Manuel Valls – sont moins de vingt mille sur tout le territoire de la France.

IX. Une autre analyse « classique » de la gauche sur le fascisme est celle qui l'explique essentiellement comme un instrument du grand capital pour écraser la ré-

volution et le mouvement ouvrier. Or, comme aujourd'hui le mouvement ouvrier est très affaibli, et le danger révolutionnaire inexistant, le grand capital n'a pas intérêt à soutenir les mouvements d'extrême droite, et donc la menace d'une offensive brune n'existe pas. Il s'agit, encore une fois, d'une vision économiciste, qui ne rend pas compte de l'autonomie propre aux phénomènes politiques – les électeurs peuvent choisir un parti qui n'a pas la faveur de la grande bourgeoisie – et qui semble ignorer que le grand capital peut s'accommoder de toutes sortes de régimes politiques, sans trop d'états d'âme.

X. Il n'y a pas de recette magique pour combattre l'extrême droite. Il faut s'inspirer, avec une distance critique, des traditions antifascistes du passé, mais il faut aussi savoir innover pour répondre aux nouvelles formes du phénomène. Il faut savoir combiner les initiatives locales avec des mouvements sociopolitiques et culturels unitaires solidement organisés et structurés, à l'échelle nationale et continentale.

L'unité peut se faire ponctuellement avec tout le spectre « républicain », mais un mouvement antifasciste organisé ne sera efficace et crédible que s'il est impulsé par des forces qui se situent hors du consensus néolibéral dominant. Il s'agit d'une lutte qui ne peut pas se limiter aux frontières d'un seul pays, mais doit s'organiser à l'échelle de toute l'Europe. Le combat contre le racisme et la solidarité avec ses victimes est une des composantes essentielles de cette résistance. ▲

(*) Michael Löwy, né en 1938 à São Paulo au Brésil, est un sociologue, philosophe marxiste et écosocialiste franco-brésilien. Il a été nommé en 2003 directeur de recherche émérite au CNRS et enseigne à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Auteur d'ouvrages sur Marx, Lukács, Walter Benjamin et Franz Kafka, il a reçu en 1994 la médaille d'argent du CNRS.



Le monde du travail est la solution

Cheminots, intermittents en grève et dans les rues. Papetiers qui demandent le droit de préemption sur leurs entreprises. Scop pour les Fralib. Le monde du travail tient la corde. Et la politique dans tout ça ?

La question est récurrente. Par-delà la nécessaire indépendance des organisations syndicales, le syndicalisme doit-il avoir des rapports avec le politique et si oui que cela signifie ?

La CGT, par la voix de son secrétaire général Bernard Thibault, avait appelé en mai 2012 à faire battre Nicolas Sarkozy. L'élection de François Hollande a-t-elle signifié un ralliement pur et simple du syndicalisme CGT à la politique mise en œuvre depuis lors ? Un simple état des lieux au fil de ces deux ans montre que ce n'est pas le cas. Prendre parti politiquement à un moment donné pour une organisation syndicale, c'est faire un choix qui sert au mieux les intérêts des salariés. Cela ne signifie ni ralliement ni alignement. Les politiques d'austérité portées depuis des années par les gouvernements successifs ont montré leurs limites. Plus personne ne peut supporter les sempiternelles leçons de morale sur la nécessité de se serrer la ceinture accompagnées du non moins éternel « demain, on rase gratis ». Les politiques menées depuis des dizaines d'années mènent à l'échec. Chacun a désormais conscience que le changement du rapport des forces, en faveur des salariés, viendra principalement des entreprises et du lien qui pourra se nouer entre le monde du travail et

le mouvement social au sens large du terme.

Syndicalisme et politique, ces deux mots sont chargés de sens. C'est de la nitroglycérine. Les rapprocher peut entraîner des explosions en chaîne. En fait, plutôt que syndicalisme et politique il vaudrait mieux réfléchir à la fois à l'insertion du social dans les forces politiques et aux revendications syndicales par rapport au politique, celui-ci étant entendu comme à la fois les partis et associations, mais aussi la gouvernance de l'état, c'est-à-dire la présidence et le gouvernement, les assemblées, etc.

N'importe quelle politique gouvernementale a des incidences sur la vie des salariés, sur leur avenir. Les organisations syndicales sont bien obligées de se déterminer par rapport à l'attitude que le gouvernement a vis-à-vis des problématiques sociales.

Le rapport du syndicalisme à la politique ne se limite pas à cela, bien évidemment.

Sans entrer dans les différentes conceptions du syndicalisme il faudra y revenir - rappelons que le syndicalisme français s'est développé en s'affranchissant du corporatisme qui réduisait le syndicalisme uniquement à une défense des métiers et des intérêts matériels et moraux de ses membres - ce qui n'est pas négligeable, mais reste insuffisant.

La grande originalité et la grande force - de la CGT naissante est d'avoir unifié les fédérations professionnelles (différentes des syndicats de métier) et les Bourses du travail (c'est-à-dire l'organisation territoriale du mouvement syndical). Les statuts sont clairs : aujourd'hui tout syndicat adhérent à la Confédération doit être membre d'une Fédération et d'une Union départementale.

Cette répartition territoriale du syndicalisme lui permet d'être présent et actif auprès des salariés d'entreprises qui n'ont pas encore de syndicat et de contribuer ainsi à la défense de tous les salariés.

Cette forme d'organisation et le rassemblement de toute la classe ouvrière dans la même organisation (ce qui était l'enjeu des congrès fondateurs de la CGT) s'est effectuée en parallèle à l'unification des partis se réclamant de la classe ouvrière, notamment la naissance de la SFIO (le vieux Parti socialiste) en 1905 (fusion du Parti socialiste de France et du Parti socialiste français - voir page XX). La question naturelle du lien entre les deux formes d'organisation du mouvement ouvrier allait naturellement être débattue dans la CGT à ses débuts. La Charte d'Amiens de 1906 est le résultat de ces débats - parfois vifs. Mais la Charte énonce plusieurs idées forces :



→ Elle rappelle que la CGT est fondée sur la reconnaissance de la lutte de classes. Elle cite, à ce titre, l'article 2 des statuts constitutifs de la CGT : « La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat. » La Charte est claire. Pour les congressistes de 1906, la lutte des classes « oppose sur le terrain économique les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière ». Et la Charte définit la double besogne : la lutte pour les revendications quotidiennes : « L'accroissement du mieux être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. » et, d'autre part, la préparation de « l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste. » Le congrès affirme la liberté pour le syndiqué de participer à des luttes - en dehors du cadres corporatif - qui correspondent à ces idées politiques ou philosophiques, mais doit s'engager « en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions que l'on professe au dehors. »

En clair, le syndicat doit faire du syndicalisme, le syndiqué peut faire de la politique, en dehors de son engagement syndical. Mais cela apparaît contradictoire avec la définition de la « double besogne » elle-même, puisque, indique la Charte, « le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale ». Ainsi, dans la Charte d'Amiens, c'est au syn-

dicat qu'encombe la mission de construire une nouvelle société et donc d'être lui-même porteur de prises de position politiques, au sens idéologique du terme. La Charte était aussi le résultat d'un compromis.

Bien entendu, voir la situation de 2014 uniquement par le prisme de la Charte d'Amiens serait réducteur.

Le mouvement syndical français est pluraliste. Il compte huit grandes organisations nationales (cinq confédérations : CGT, FO, CFDT, CFE-CGC, CFTC ; une fédération : la FSU ; et deux Unions : Unsa et Solidaires) et non plus une confédération regroupant la plupart des syndicats. Du côté politique, les partis se réclamant de ce que l'on appelait le mouvement ouvrier se sont diversifiés tant et si bien qu'on ne peut même plus aujourd'hui parler d'une formation politique qui représenterait le monde du travail.

L'indépendance du mouvement syndical est cependant la pierre angulaire de toute stratégie syndicale. Mais cette indépendance ne vaut pas que pour les formations politiques, elle vaut aussi vis-à-vis des gouvernements, quels qu'ils soient, des Églises et du patronat (que l'on a un peu tendance à oublier lorsqu'on évoque l'indépendance (1)).

En 1975, Georges Séguy, alors secrétaire général de la CGT, déclarait (2) : « il est de plus en plus admis que le syndicat doit exister et agir indépendamment des partis politiques sur la base de son propre programme, de sa propre orientation ». Il ajoutait : « Si le syndicat est considéré comme le lieu de rassemblement de tous les travailleurs sans distinction de leurs opinions politique, philosophique ou religieuse, et uniquement sur la base de leurs intérêts communs -, il devrait franchir les

obstacles, et même les tempêtes, qui peuvent survenir dans la vie politique sans en subir de conséquences graves. »

Dans les rapports syndicalisme-politique on a tendance à ramener cela uniquement au rapport avec les partis politiques. Georges Séguy toujours expliquait : « Jamais le mouvement syndical français n'a été apolitique au sens étymologique du terme. Au contraire, les luttes politiques et idéologiques qui ont marqué l'évolution du mouvement ouvrier français ont toujours, dans une certaine mesure, déterminé le mouvement syndical. »

On livrera une dernière citation de Georges Séguy, tant elle apparaît comme une considération d'ordre général. « Il faut établir, dit-il, une distinction entre apolitisme et indépendance syndicale. Si les syndicats ne peuvent être (...) apolitiques au sens propre du terme, ils doivent pouvoir se déterminer à propos de toute question indirectement ou directement liée à la politique en toute souveraineté. C'est ce que nous appelons, en France, l'indépendance syndicale () »

La CGT a raison de réaffirmer son indépendance, tant par rapport au « politique » qu'aux institutions et au patronat. Être indépendant n'est pas du tout contradictoire avec les prises de position et l'engagement du syndicat par rapport à une situation donnée. Au contraire, le syndicalisme a tout intérêt à prendre pied dans les débats de société ou politiques qui agitent la société, se le fait en toute autonomie.

La CFDT qui prône officiellement l'apolitisme (3) envahit dans le même temps les cabinets ministériels et co-élabore la politique sociale du gouvernement, parfois en éclairant avec le Medef. Ce qui n'est pas d'ailleurs sans susciter

des remous en son sein.

Aujourd'hui la France, l'Europe, le monde sont réellement à un tournant. Les politiques néolibérales qui ont fait la démonstration de leur échec sont largement contestées et ce sur tous les continents. En France, ce sont les forces conservatrices et l'extrême droite qui se renforcent au point de vue politique (mais l'éruption du social dans les dernières semaines peut changer la donne). Des foyers de guerres réapparaissent en Europe, des pays entiers du Vieux Continent sont soumis à la volonté du FMI et de la banque mondiale.

La nécessité de constituer un vaste front social qui ne serait pas l'appendice d'une stratégie politique mais qui soit en lui-même porteur d'un rassemblement se fait largement sentir.

Le mouvement syndical en développant les luttes et en apparaissant comme rassembleur de tous ceux qui subissent et combattent l'austérité, l'extrême droite et qui luttent pour la défense des services publics peut contribuer à ouvrir une perspective.

Jacques Dimet

À cet égard, il serait bien, puisqu'il y a eu séparation de l'Église et de l'État en 1905, qu'il y ait aujourd'hui séparation du patronat et de l'État.

Lutter, conversations avec Philippe Dominique, Stock, 1975

Voir Impac 160 et dans ce numéro l'article de Jean Gersin page 9. ▲

LA CHARTE D'AMIENS, ADOPTÉE AU CONGRÈS DE 1906.

« Le Congrès confédéral d'Amiens confirme l'article 2, constitutif de la CGT :

« La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat ».

Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe, qui oppose sur le terrain économique les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière. Le Congrès précise, par les points suivants, cette affirmation théorique : dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme : d'une part, il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste, et d'autre part, il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale.

Le Congrès déclare que cette double besogne, quotidienne et d'avenir, découle de la situation des salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait, à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat.

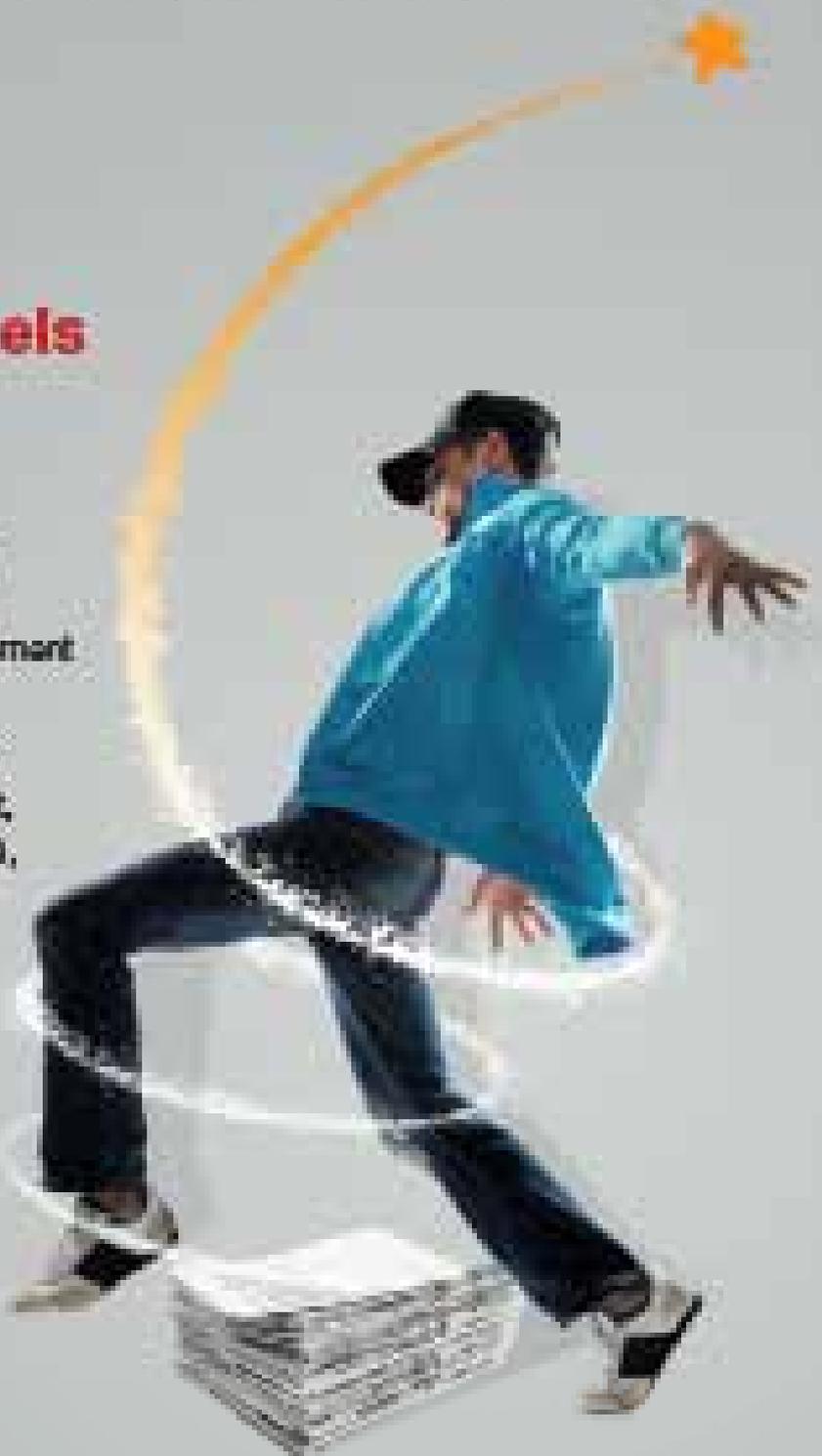
Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors. En ce qui concerne les organisations, le Congrès déclare qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté la transformation sociale ». ▲

Faire équipe avec vous où que vous alliez.
La protection sociale professionnelle est une création continue.

Audiens et les professionnels de la presse

Partenaire de votre retraite,
nous assurons aussi votre protection
sociale au travers de solutions santé
et prévoyance, de notre accompagnement
solidaire et social et de services,
conçus au regard de vos spécificités.

Nos actions de prévention s'appuyant,
entre autres, sur notre centre de santé,
vous permettent de préserver
votre capital santé.



- RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
- ASSURANCE DE PERSONNES
- ACCOMPAGNEMENT SOLIDAIRE
ET PRÉVENTION SOCIALE
- SOCIAL ET PRÉVOYANCE SANTÉ
- SERVICES

www.audiens.fr



LA PRESSE ET SES PROFESSIONNELS
+33(0)2 30 00 00 00 • 02 30 00 00 00 • 02 30 00 00 00